

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 27/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 27/03/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LÉBOUC, Monsieur Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Nicolas MARTINAIS

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mr Patrick DEMARQUET

N°31 - 2024

Vote du Compte de Gestion 2023 – Résidence Le Clos d'Augustine

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il ne lui a pas été formulé d'observations particulières.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2023 du budget Résidence Le Clos d'Augustine faisant apparaître un résultat de clôture de :

Déficit d'exploitation : - 14 785.78 €
Déficit d'investissement : - 3 286.22 €

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le



CONSEIL MUNICIPAL LAIGNELET

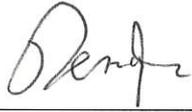
Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20240404-D_031-DE

SÉANCE du Jeudi 4 Avril 2024 à 20h00

NOM	Signature
Mr PHILIPOT André	
Mme PENDRIGH Colette	
Mr DEMARQUET Patrick	
Mme GARNIER Stéphanie	
Mr LAN Christian	
Mr LEBouc Michel	
Mr PETITPAS Didier	
Mme BARBELETTE Madeleine	
Mme COUPÉ Sylvie	Excusée – Donne pouvoir à Monsieur DÉMARQUET
Mr MONTEMBault Bertrand	Donne pouvoir à Mme PENDRIGH
Mme SALIOT Laëtitia	
Mr BOYAVAl Boris	Excusé - Donne pouvoir à Mr LAN
Mr MARTINAIS Nicolas	
Mr PRUNIER Anthony	Excusé - Donne pouvoir à Mr MARTINAIS